

Bayonne, le 16 février 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE A ÉCRIT AU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE POUR LUI SIGNIFIER L'AVIS DÉFAVORABLE À LA DEMANDE DE LA SOCIÉTÉ SUDMINE

Jean-René Etchegaray, président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, a transmis en date du 15 février une lettre au ministère de l'Economie et des Finances dans le cadre de la consultation publique sur la demande de Permis Exclusif de Recherches de Mines dit « Permis Kanbo ».

Il s'agit de la demande faite par la société SUDMINE d'un Permis Exclusif de Recherches de Mines portant sur une superficie de 126km² située sur les communes d'Ainhoa, Cambo les Bains, Espelette, Halsou, Itxassou, Jatxou, Larressore, Sare, Saint Pée sur Nivelle, Souraide et Ustaritz. Les substances recherchées étant « l'or et les substances connexes ».

Après avoir réuni son conseil exécutif le 14 février, le Président de l'Agglomération a donc fait part au Ministre de l'avis défavorable apporté par l'Agglomération à cette demande de permis, au regard d'un ensemble d'éléments précisés dans le courrier ci-joint et du principe de précaution.

Le Président de la Communauté d'Agglomération précise également qu'une délibération sera prise en ce sens lors du prochain Conseil Communautaire qui se réunira le 24 février prochain à Bayonne.

Contact presse :

Direction de la communication de la Communauté
d'Agglomération Pays Basque - Euskal Hirigune Elkargoko
komunikazio zuzendaritza
Pôle territorial Côte Basque-Adour / Siège
Euskal Itsas Hegi - Aturri Lurraldea / Egoitza
15 avenue Foch - CS 88507 - 64185 Bayonne Cedex
15 Foch Etorbidea - CS 88507 - 64185 Baiona Cedex
Tel. 05 59 44 74 58